CRE BFC
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

MEETING EQUI HANDI BFC

Cahier des charges à destination des centres équestres organisateurs

Objet du document. Ce cahier des charges précise les conditions minimales attendues pour accueillir une journée du Meeting Equi Handi de Bourgogne-Franche-Comté. Il vise à garantir un accueil adapté, convivial et sécurisé des personnes en situation de handicap, des établissements participants et de leurs accompagnants.

1. Conditions pour être organisateur

- **Accueil régulier du public en situation de handicap :** Le centre équestre accueille déjà régulièrement des personnes en situation de handicap et dispose d'une expérience concrète de cet accueil.
- **Référent formé :** La structure compte au moins une personne titulaire du BFEEH (Brevet fédéral d'encadrement Équi-Handi). Le nom du référent et son niveau de formation doivent être communiqués au CRE BFC.
- **Programme d'activités diversifié :** La journée propose au minimum trois activités différentes, adaptées autant que possible aux capacités, besoins et envies des participants. (atelier pansage / maniabilité à cheval ou à pied / voltige / attelage / equifeel / éthologie etc.)
- **Solution de repli en cas de pluie :** La structure prévoit une salle permettant aux participants de prendre leur repas à l'abri et un manège afin de maintenir les activités prévues, ou de proposer des activités de remplacement, en cas de mauvais temps.

2. Accueil et déroulement de la journée

- Prévoir un accueil organisé des participants, des établissements, des accompagnants et des éventuels bénévoles.
- Transmettre en amont au CRE BFC les informations pratiques : horaires, adresse, accès, stationnement, organisation de la journée et contact du référent sur place.
- Prévoir un espace permettant aux participants et accompagnants de déjeuner à l'abri, quelles que soient les conditions météorologiques.
- Organiser les activités dans un cadre bienveillant, respectueux du rythme des participants et favorisant la participation de chacun.
- Informer le CRE BFC dès que possible de toute difficulté susceptible de modifier le programme ou les conditions d'accueil.

CRE BFC
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

3. Activités proposées

Le programme comprend au minimum trois activités différentes. Les activités sont choisies par l'organisateur en fonction de ses installations, de ses équidés, de son équipe et des publics accueillis. Elles doivent pouvoir être adaptées aux capacités des participants. Aucune liste d'équipements spécifiques n'est imposée par le présent cahier des charges.

Exemples possibles, selon les compétences et les installations de la structure : découverte du cheval, pansage, maniabilité à pied ou à cheval / equifun, activités de motricité autour du cheval, equifeel, éthologie, voltige, attelage ect.

4. Équidés, installations et sécurité

Aucun équipement spécialisé particulier n'est exigé au titre de ce cahier des charges. L'organisateur reste toutefois responsable de proposer des espaces, du matériel et des équidés adaptés aux activités annoncées, dans le respect des règles de sécurité applicables et des capacités des participants.

L'organisateur veille notamment à :

- prévoir un encadrement adapté aux activités et au public accueilli ;
- vérifier que les équidés mobilisés sont adaptés aux activités proposées et habitués à être manipulés dans ce contexte ;
- maintenir les espaces d'activité propres, accessibles autant que possible et exempts de risques évitables ;
- disposer d'un dispositif de premiers secours et connaître la conduite à tenir en cas d'incident ;
- prendre en compte les besoins spécifiques signalés en amont par les établissements ou les accompagnants.

5. Coordination avec le CRE BFC

- Échanger avec le CRE BFC en amont pour valider la date, le programme et les modalités d'accueil.
- Communiquer le programme prévisionnel et les informations pratiques dans les délais convenus.
- Préciser les besoins logistiques éventuels sur le nombre de participants pour l'envoi des récompenses.
- Faire remonter au CRE BFC le bilan de la journée et les éventuelles pistes d'amélioration, selon les modalités communiquées.

CRE BFC
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

6. Engagement de la structure organisatrice

En sollicitant l'accueil d'une journée du Meeting EquiHandi BFC, la structure reconnaît avoir pris connaissance du présent cahier des charges et s'engage à respecter les conditions minimales d'accueil, de diversification des activités, de qualification ou de formation du référent, ainsi que de solution de repli en cas de mauvais temps.

Structure organisatrice	.....
Nom du/de la responsable	.....
Référent BFEEH / personne en formation	.....
Date et lieu	.....
Signature et cachet	.....